



Montpellier
Agglomération

Les chiffres clés de Montpellier Agglomération



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2006

AVANT-PROPOS

La Communauté d'Agglomération de Montpellier connaît une dynamique démographique exceptionnelle qui ne se dément pas. Cette dynamique est une force et une chance. Le développement urbain qui l'accompagne exige des politiques publiques éclairées, aptes à anticiper l'évolution rapide des besoins du territoire et de ses habitants en matière de logement, d'emploi, de transport, de réalisation d'équipements structurels ou de services publics, capables aussi d'entretenir et de susciter ce dynamisme.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) adopté en 2006 fixe le cap du développement urbain de Montpellier Agglomération en prenant appui sur une hypothèse de croissance démographique moyenne de + 1,6 % par an, soit environ 100 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2020.

Montpellier Agglomération se doit d'anticiper cette croissance en veillant à maîtriser le développement et à organiser un aménagement du territoire équilibré. La politique de l'habitat développée par l'Agglomération de Montpellier a pour objectif la construction de 5 000 logements par an, localisés au plus près des axes de transport public, selon des formes urbaines compactes, économes en foncier et en énergie. Un aménagement qui, dans le même temps, veut mettre en valeur le capital écologique et agronomique du territoire, et préserver le capital foncier, matière première du développement pour les générations futures.

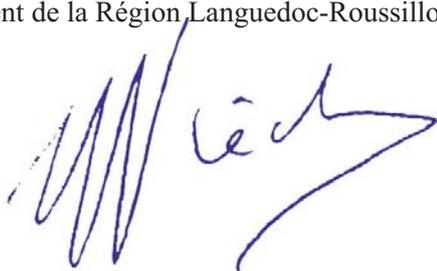
L'actualisation du recensement de la population établie en 2008 marque une étape pour observer et comprendre les évolutions socio-démographiques à l'œuvre sur le territoire. C'est pourquoi Montpellier Agglomération et l'INSEE ont souhaité engager un partenariat afin d'approfondir l'analyse de ces résultats. C'est l'objet de la présente publication.

Les chiffres clés de Montpellier Agglomération ont vocation à éclairer la connaissance de ces enjeux tant à l'échelle interne des 31 communes membres qu'à l'échelle de l'aire urbaine élargie, cadre de référence de la métropole montpelliéraine en devenir. Ils sont, en outre, l'occasion de comparer les indicateurs de Montpellier Agglomération avec ceux de l'ensemble des métropoles régionales.

Cet exercice d'observation et d'analyse territoriale n'est pas une fin en soi. Il ne vaut que pour ce qu'il sert l'action publique dans ses dimensions prospective et réactive. Car il s'agit bien ici d'observer pour comprendre, de comprendre pour planifier et de planifier pour agir.

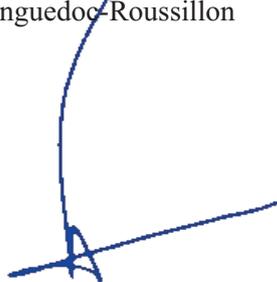
Georges Frêche

Président de Montpellier Agglomération
Président de la Région Languedoc-Roussillon



Francis Vennat

Directeur régional de l'INSEE
Languedoc-Roussillon



INTRODUCTION

La présente publication expose un large panorama des composantes socio-économiques de la Communauté d'Agglomération de Montpellier organisé en trois points.

Dans un premier temps, l'analyse est basée sur une mise en perspective de Montpellier Agglomération avec des territoires qui lui sont comparables. L'ensemble des territoires de comparaison est constitué d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) aux caractéristiques démographiques et socio-économiques proches de celles de Montpellier Agglomération.

Dans un deuxième temps, l'analyse se concentre sur les dynamiques spatiales de Montpellier Agglomération. Sont étudiés les mouvements de la population au sein des différents espaces du territoire mais également au-delà de ses frontières.

La dernière partie du document est consacrée à la restitution des principaux indicateurs pour chacune des communes de Montpellier Agglomération.

L'essentiel des résultats statistiques présentés dans cette publication est issu des recensements de la population et, en particulier du recensement 2006. D'autres sources ont été mobilisées pour compléter ce panorama avec des informations sur le système productif, le marché du travail, les salariés et les revenus des ménages (cf sources et méthodologie page 16).

Le recensement : des enquêtes annuelles en partenariat avec les communes

Depuis 2004, la nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel, auparavant organisé tous les 8 ou 9 ans, une technique d'enquête annuelle permettant aux communes de disposer de données récentes et actualisées chaque année.

La méthode de collecte

Pour calculer le nombre d'habitants d'une commune, l'Insee réalise désormais chaque année un recensement en continu de la population. La collecte des informations se fait sur un cycle de 5 ans et la méthode est différente selon la taille de la commune.

■ Pour les communes de moins de 10 000 habitants, tous les logements et tous les habitants sont recensés une fois tous les 5 ans.

■ Pour les communes de plus de 10 000 habitants, la collecte est effectuée chaque année par sondage au 1/8^{ème} des logements de la commune.

Au terme d'un cycle de cinq ans, tous les habitants des petites communes et 40 % des habitants des grandes communes ont été recensés.

La diffusion des résultats

A partir des données collectées sur un cycle complet, l'Insee calcule la population légale de chaque commune en ramenant toutes les données à la même date. Ceci permet de respecter le principe d'égalité de traitement des communes.

L'Insee publie également des données plus détaillées sur les caractéristiques de la population de chaque commune. Ces résultats statistiques apportent un éclairage sur de nombreux thèmes, notamment sur les caractéristiques de la population, l'emploi, la formation, les déplacements, les logements, etc. Elles sont accessibles à partir du site www.insee.fr

Au moment de la réalisation de ce document, la population légale de Montpellier Agglomération au 1^{er} janvier 2007 est connue, elle est de 409 000 habitants. En revanche, le descriptif de population n'est pas encore disponible. Pour cette raison, l'analyse porte sur les caractéristiques de la population en 2006.

LES CHIFFRES CLÉS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

■ En résumé	p. 5
■ Analyse de Montpellier Agglomération au regard d'EPCI comparables	p. 6
■ Organisation et dynamiques spatiales de Montpellier Agglomération	p. 11
■ Sources et méthodes	p. 14
■ Pour en savoir plus	p. 14
■ Données communales des résultats du recensement 2006	
Baillargues	p. 15
Beaulieu	p. 18
Castelnau-le-Lez	p. 23
Castris	p. 27
Clapiers	p. 31
Cournonsec	p. 35
Cournonterral	p. 39
Le Crès	p. 43
Fabrègues	p. 47
Grabels	p. 51
Jacou	p. 55
Juvignac	p. 59
Lattes	p. 63
Lavérune	p. 67
Montaud	p. 71
Montferrier-sur-Lez	p. 75
Montpellier	p. 79
Murviel les Montpellier	p. 83
Pérols	p. 87
Pignan	p. 91
Prades le Lez	p. 95
Restinclières	p. 99
Saint-Brès	p. 103
Saint-Drézéry	p. 107
Saint Geniès des Mourgues	p. 111
Saint Georges d'Orques	p. 115
Saint Jean de Védas	p. 119
Saussan	p. 123
Sussargues	p. 127
Vendargues	p. 131
Villeneuve-lès-Maguelone	p. 135
■ Définitions	p.139

Les 31 communes de Montpellier Agglomération



Directeur de la publication : *Francis VENNAT*

Rédacteur en chef : *Odile DANGERFIELD*

Rédacteur : *Bernard TAILHADES* - Chargé de synthèse - Insee

Conception traitement infographique : *Michel LAMUR*

Ont également participé à cette publication :

Montpellier Agglomération : *Olivier TASQUÉ* - Chargé d'études habitat - Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat

Insee : *Bernard CANONERO, Guy CHASSOUANT, Bernard ROCHE, Jeanine PLOUZENNEC*

EN RÉSUMÉ

Le territoire de l'Agglomération Montpellier compte 406 100 habitants au 1^{er} janvier 2006. Depuis le début des années 2000, elle enregistre, en moyenne, chaque année 5 600 habitants supplémentaires. Cette croissance démographique, 2,5 fois plus élevée que celui d'agglomérations comparables en France est d'abord le fait d'un solde migratoire positif qui se traduit par 3 200 nouveaux habitants chaque année; le solde naturel étant à l'origine des 2 400 autres habitants supplémentaires.

L'importance du solde migratoire est le reflet d'un territoire attractif, l'importance du solde naturel est celui d'une population jeune dans un contexte où le taux de fécondité en France est élevé. La présence de nombreux étudiants ayant choisi Montpellier pour entamer et/ou poursuivre leur parcours universitaire contribue pour beaucoup à la relative jeunesse de l'agglomération dans son ensemble.

Certaines des caractéristiques socio-économiques de Montpellier Agglomération sont celles d'un territoire attractif qui se développe. Un actif supplémentaire sur deux est un actif migrant. L'évolution de l'emploi y est dynamique et les créations d'entreprises y sont nombreuses, même si le plus souvent elles ne génèrent au départ qu'un seul emploi. La croissance démographique est un des moteurs de ces forces créatrices qui s'expriment surtout dans les activités de service à la personne et, plus généralement, dans les activités de la sphère présentielle.

Malgré ces dynamiques, le taux de chômage de la population active de Montpellier Agglomération reste supérieur à celui d'agglomérations comparables. Conjugué à des emplois globalement moins qualifiés qu'ailleurs, il explique en partie le fait que les revenus des ménages sont relativement faibles et marqués d'une forte dispersion. Dans Montpellier Agglomération, les ménages les plus riches disposent de revenus 8 fois plus élevés que ceux des plus pauvres.

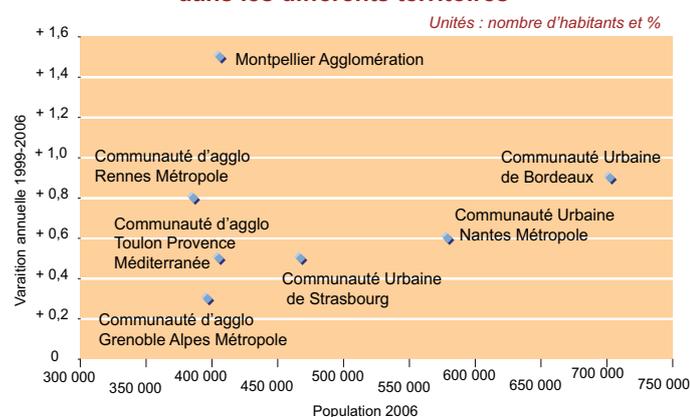
Les emplois sont fortement concentrés dans Montpellier et quelques unes de ses communes limitrophes, notamment Lattes, Castelnau le Lez, Saint Jean de Védas, et Pérols. Cette concentration entraîne des flux importants de déplacements domicile-travail pour les actifs dont le lieu de travail ne se situe pas dans la commune où ils résident. Les déplacements sont plus nombreux et les distances parcourues s'allongent car l'attractivité de Montpellier s'étend au-delà des frontières de l'Agglomération et même au-delà des limites de l'aire urbaine.

Analyse de Montpellier Agglomération au regard d'EPCI comparables

Une croissance démographique forte et continue

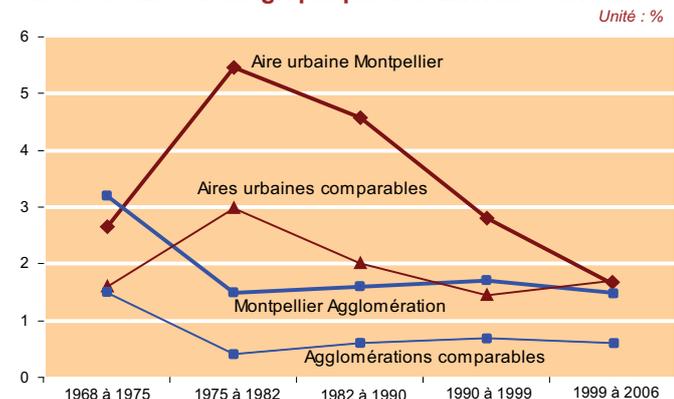
Au 1^{er} janvier 2006, les 31 communes de la Communauté d'Agglomération de Montpellier comptent 406 100 habitants. Entre 1999 et 2006, la population s'est accrue de 39 000 personnes, soit 5 600 habitants supplémentaires par an. Le rythme de croissance de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, avec 1,5 % par an, est 2,5 fois plus rapide que celui enregistré dans des agglomérations comparables par la taille et les caractéristiques socio-économiques⁽¹⁾ (graph. 1). L'attractivité territoriale de Montpellier ville s'étend au-delà des limites de l'Agglomération. Les 62 communes de l'aire urbaine⁽²⁾ hors agglomération, après avoir connu une forte croissance dans les années 80, progressent entre 1999 et 2006 au même rythme que celui de l'Agglomération, soit 1,6 % par an (graph. 2). L'Agglomération de Montpellier représente 80 % de la population de l'aire urbaine qui compte 510 400 habitants en 2006.

Graph. 1 - Population 2006 et taux annuels de croissance démographique entre 1999 et 2006 dans les différents territoires



Source : INSEE - Recensements de population

Graph. 2 - Évolution des taux annuels moyens de croissance démographique des différents territoires



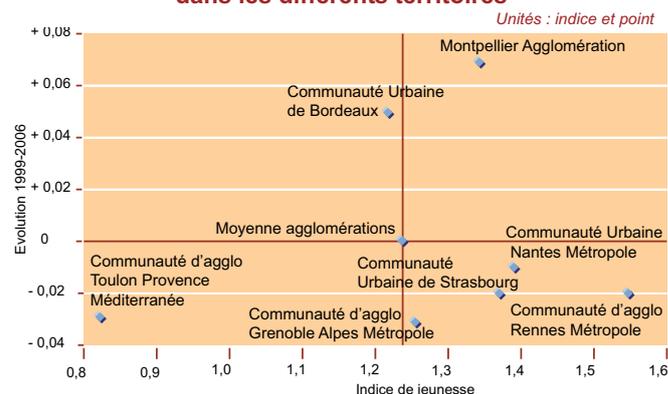
Source : INSEE - Recensements de population

Une agglomération jeune et attractive avec un fort excédent naturel

Montpellier Agglomération figure parmi les agglomérations les plus jeunes du fait de la présence des étudiants de Montpellier (graph. 3). Entre 1999 et 2006, le rajeunissement de sa population progresse, grâce à la ville-centre, alors qu'il se stabilise dans les agglomérations comparables.

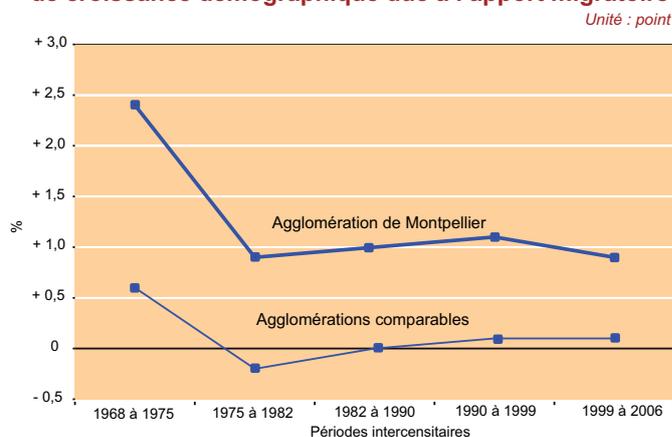
L'apport migratoire, qui est une spécificité forte de l'Agglomération de Montpellier, contribue pour 58 % à la croissance démographique, contre 13 % dans les agglomérations comparables (graph. 4). L'agglomération est certes très attractive, mais la part de l'excédent naturel dans la croissance démographique, même si elle est inférieure à celle des agglomérations comparables, demeure d'un niveau nettement plus élevé que celle enregistrée dans la région (42 % contre 7 %).

Graph. 3 - Indice de jeunesse en 2006 et évolution de cet indice entre 1999 et 2006 dans les différents territoires



Source : INSEE - Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales
Indice de jeunesse = part des moins de 20 ans rapportée à la part des plus de 60 ans

Graph. 4 - Évolution des taux annuels moyens de croissance démographique due à l'apport migratoire



Source : INSEE - Recensements de population 1968 à 1990 dénombrements
Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

(1) Cet ensemble de référence est constitué de communes des EPCI de CA Grenoble Alpes Métropole, CA Rennes Métropole, CA Toulon Provence Méditerranée, CU Nantes Métropole, CU Bordeaux, CU Strasbourg.

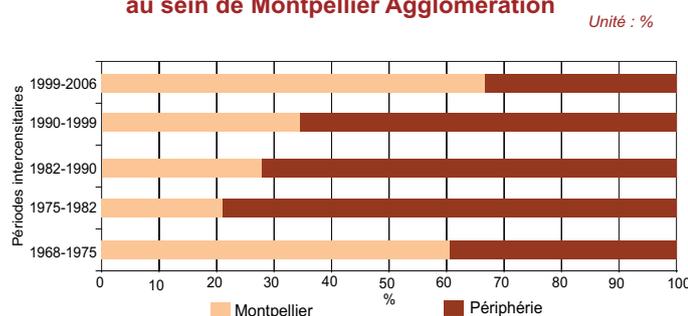
(2) Aire urbaine dans son périmètre au recensement 1999. L'actualisation des périmètres est prévue en 2010 (voir définition dans la partie méthodologie)

Un regain démographique de la ville-centre

Néanmoins, comparativement à la décennie 90, la croissance démographique marque un léger ralentissement (+ 1,7 % entre 1990 et 1999). De plus, alors que par le passé la croissance démographique était essentiellement portée par les communes périphériques, la tendance s'est inversée pour la période récente au profit de la ville de Montpellier.

Au cours de la décennie 90, 65 % de la croissance démographique étaient captés par les communes de la périphérie, 35 % par la ville-centre. Entre 1999 et 2006, cette répartition est respectivement de 33 et 67 % (graph. 5). Dans les agglomérations comparables, on assiste au même phénomène, mais le récent regain démographique des villes centres est de moindre amplitude.

Graph. 5 - Répartition de la croissance démographique entre Montpellier et la périphérie au sein de Montpellier Agglomération



Source : INSEE - Recensements de population 1968 à 1990 dénombrements
Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

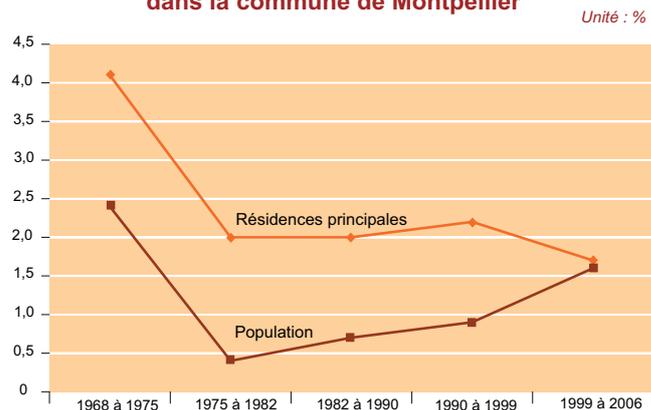
Un ralentissement plus marqué de la croissance du parc de résidences principales

Montpellier Agglomération compte, en 2006, 206 900 logements. Depuis 1999, chaque année 3 300 logements ont été construits, ce qui correspond à un rythme de croissance annuel de + 1,7% (+ 1 % dans les agglomérations comparables). Ces nouveaux logements sont pour 96 % d'entre eux des résidences principales.

En 2006, on recense 186 000 résidences principales, soit trois fois plus qu'en 1968. Cependant, comparativement à la période intercensitaire précédente, la croissance du parc de résidences principales s'est ralentie. Ce mouvement est beaucoup plus marqué dans la ville-centre (graph. 6). La contraction du marché immobilier sous l'influence de la hausse des prix et des contraintes de solvabilité des ménages, a entraîné une diminution du nombre de nouvelles constructions. De plus, la stabilisation de la taille des ménages (2,1 personnes par ménage contre 2,2 en 1999) laisse à penser que le phénomène de décohabitation a atteint une valeur plancher.

Dans l'ensemble de l'agglomération, on enregistre une baisse de - 16 % des logements mis en chantier entre la décennie 90 et la période intercensitaire récente. Les villes-centres des agglomérations comparables enregistrent également une baisse de la croissance de leur parc de résidences principales, mais de manière moins marquée (graph. 7).

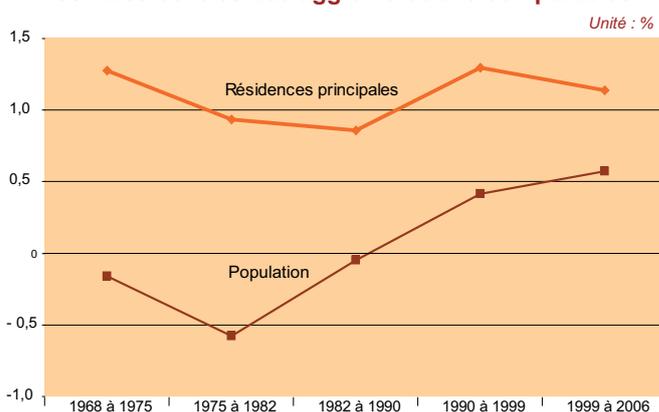
Graph. 6 - Évolution des taux annuels de croissance de la population et des résidences principales dans la commune de Montpellier



Source : INSEE - Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

Lecture : Entre 1999 et 2006, la croissance du nombre de résidences principales a été identique à celle de la population de Montpellier. Auparavant, elle lui était supérieure d'un peu plus d'un point, traduisant le phénomène de décohabitation et la réduction de la taille moyenne des ménages.

Graph. 7 - Évolution des taux annuels de croissance de la population et des résidences principales dans les villes-centres des agglomérations comparables



Source : INSEE - Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

Le statut d'occupation des résidences principales est dans 45 % des cas celui de propriétaire et dans 53 % des cas celui de locataire. Parmi ces derniers, près d'un quart sont des logements HLM⁽³⁾. Entre 1999 et 2006, la progression du parc de logements sociaux est de + 12 % (+ 5 % dans les agglomérations comparables).

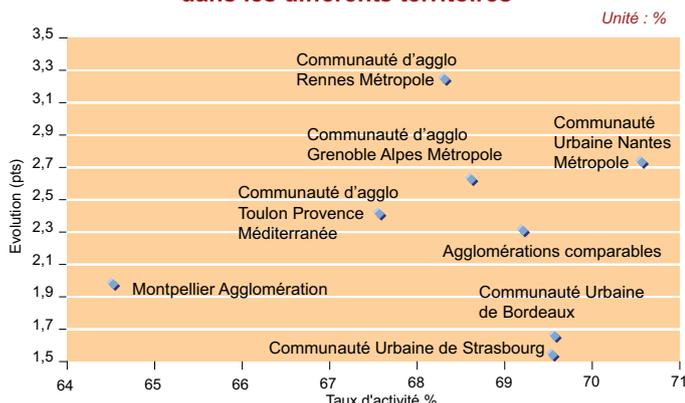
Un taux d'activité marqué par la forte présence des étudiants

En 2006, la population active des 15 à 64 ans atteint 182 000 personnes. Le taux d'activité continue sa progression et s'élève à 64,5 % en 2006 (graph. 8). Cependant, il demeure toujours plus faible que celui enregistré dans les agglomérations comparables (69 %) en raison de la présence des étudiants en plus forte proportion.

L'ensemble des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés résidant dans Montpellier Agglomération représente 20 % des 15 à 64 ans, contre 16 % dans les agglomérations comparables. Si l'on ne retient que la population

3) Il s'agit des logements HLM au sens du RRP, c'est à dire dénombrés à partir des déclarations des ménages recensés.

Graph. 8 - Les taux d'activité en 2006 et leur évolution entre 1999 et 2006 dans les différents territoires



Source : INSEE - Recensements de population 1968 à 1990 dénombremments Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

des 25 à 64 ans (hors élèves, étudiants et stagiaires), l'écart entre le taux d'activité de Montpellier Agglomération et celui des agglomérations comparables se réduit (78 % contre 80 %).

Comme au niveau France entière, l'activité féminine progresse plus rapidement que celle des hommes, réduisant ainsi le différentiel de taux d'activité entre les deux sexes (8 points d'écart en 2006 contre 10 points en 1999 pour Montpellier Agglomération).

Un actif supplémentaire sur deux est un actif migrant

Entre 1999 et 2006, la croissance de la population active de l'Agglomération de Montpellier a été soutenue : 3 400 actifs de plus par an. Cela correspond à un rythme moyen annuel de + 2 %, soit 0,5 point de plus que celui de l'ensemble de la population.

Les causes principales d'évolution de la population active sont de deux ordres : la variation du taux d'activité et l'effet de la démographie qui se décompose entre l'effet migratoire et le renouvellement générationnel.

Pour Montpellier Agglomération, le facteur lié à la variation des taux d'activité, et particulièrement l'augmentation du taux d'activité des femmes, contribue pour 24 % à la croissance de la population active. L'effet démographique, contribue pour 76 % à la croissance de la population active, dont 25 % dus au renouvellement des générations et 51 % dus à l'effet migratoire. Le renouvellement correspond au solde entre les jeunes générations parvenant à l'âge de travailler et les plus âgées atteignant l'âge de la retraite. La prédominance de ce dernier confirme l'importance des migrations dans l'évolution du marché du travail local où un actif supplémentaire sur deux est un actif migrant.

(4) Les activités présentiellees sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

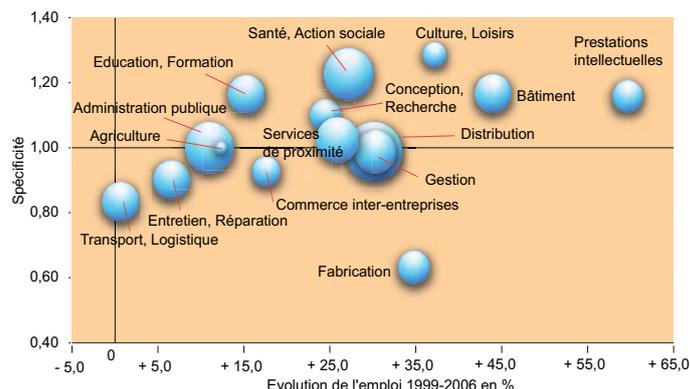
(5) Les cadres retenus sont ceux appartenant à la CS 3 et les chefs d'entreprises de 10 salariés et plus (CS23).

(6) Les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) regroupent les cadres et les chefs d'entreprises de 10 salariés et plus dans les fonctions de prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs.

Une évolution très dynamique de l'emploi

En 2006, Montpellier Agglomération compte 186 200 emplois. Depuis 1999, elle a été très dynamique en termes d'évolution de l'emploi : + 3 %, soit 5 000 emplois supplémentaires par an. Dans les agglomérations comparables, la hausse de l'emploi a été de moindre amplitude (+ 2 % par an). Ce sont dans les métiers de la culture et de loisirs, du bâtiment et de prestations intellectuelles (architectes, ingénieurs) que le rythme de progression de l'emploi a été la plus marquée (graph. 9). Ces métiers, ainsi que ceux de santé et de d'action sociale, d'éducation et de formation, de conception et de recherche sont mieux représentés dans l'Agglomération montpelliéraine.

Graph. 9 - Spécificité des emplois de Montpellier Agglomération par rapport aux agglomérations comparables



Source : INSEE - Recensements de population 1968 à 1990 dénombremments Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

Note : la spécificité est le rapport entre le poids de la fonction dans Montpellier Agglomération et le poids de la fonction dans l'ensemble des agglomérations comparables. Une spécificité de 1 indique que la fonction est autant représentée dans l'agglomération que dans l'ensemble des agglomérations comparables. Une spécificité supérieure à 1 indique qu'elle est plus présente dans l'agglomération. La surface des cercles est proportionnelle aux effectifs employés.

Beaucoup d'emplois liés à l'économie résidentielle

La progression de l'emploi est, en partie, liée à la production de biens et services destinés aux besoins des personnes présentes dans l'Agglomération, qu'elles soient résidentes ou touristes. Avec sa forte croissance démographique, Montpellier Agglomération compte 133 600 emplois dans la sphère présentielle⁽⁴⁾, soit 72 % de l'ensemble des emplois, contre 68 % dans les agglomérations comparables (tab. 1).

De plus en plus de cadres de fonctions métropolitaines

L'Agglomération de Montpellier compte 39 500 emplois de cadres⁽⁵⁾, soit 21 % de l'ensemble des emplois, contre 19 % dans les agglomérations comparables (tab. 2). Ce sont principalement dans les fonctions de conception et de recherche (79 %), de culture et de loisirs (51 %), d'éducation de formation (47 %) que les cadres sont plus représentés. Les cadres de fonctions métropolitaines⁽⁶⁾ sont 21 500 en 2006, soit 11,5 % de l'emploi (10,6 % dans les agglomérations comparables). Depuis 1990, le nombre de ces emplois a doublé.

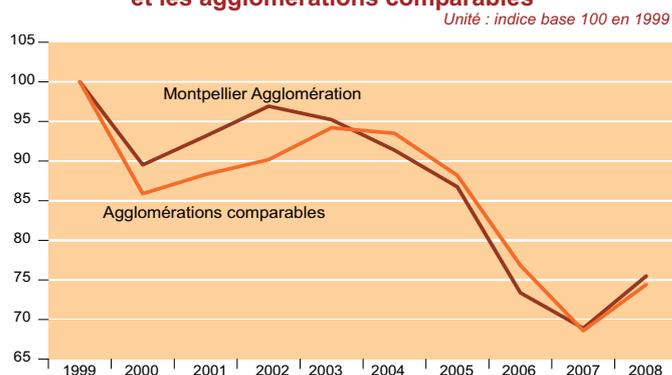
Une baisse du chômage entre 1999 et 2006

Le rythme de progression de l'emploi dans Montpellier Agglomération, plus rapide que celui de la population, a entraîné une amélioration du marché du travail qui se traduit par une baisse du taux de chômage au cours de la période intercensitaire. Ce taux est passé de 18,6 % de la population active en 1999 à 15,2 % en 2006⁽⁷⁾ mais la part des chômeurs dans la population active reste d'un niveau plus élevé que dans les agglomérations comparables. La baisse est de même amplitude pour les hommes et les femmes, le taux chômage de ces dernières reste supérieur de 1,6 point à celui des hommes.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi au cours des dernières années se caractérise par une période de forte décrue entre 2002 et 2007 (graph. 10). Le nombre de demandeurs d'emploi passe de plus de 28 000 à 20 000 personnes en cinq ans, soit un rythme annuel de baisse de - 6,6 % (- 5,3 % pour les agglomérations de référence).

(7) il s'agit du taux de chômage calculé à partir des personnes ayant déclaré être au chômage lors du recensement

Graph. 10 - Évolution du nombre de demandeurs d'emploi* dans Montpellier Agglomération et les agglomérations comparables



Source : INSEE - ANPE

(*) demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois - catégories 1, 2, 3 - hors activité réduite

L'année 2008 marque un retournement du marché du travail et, fin 2008, Montpellier Agglomération retrouve le niveau de chômage de 2006, avec près de 22 000 demandeurs d'emploi. Ce retournement est de même amplitude dans les agglomérations comparables.

Tab.1 - Répartition de l'emploi en 2006 par fonction et sphère d'activité

	Montpellier Agglomération				Agglomérations comparables	
	Activités présentesielles		Activités non présentesielles		Activités présentesielles	Activités non présentesielles
	Emploi	%	Emploi	%	%	%
Conception, Recherche	1 574	1,2	6 535	12,4	1,1	9,9
Prestations intellectuelles	2 365	1,8	5 780	11	1,8	7,9
Agriculture	279	0,2	915	1,7	0,2	1,4
Bâtiment	9 913	7,4	1 823	3,5	6,8	2,7
Fabrication	2 827	2,1	6 038	11,5	2,5	18,5
Commerce inter-entreprises	1 747	1,3	5 241	10	1,4	9,8
Gestion	18 530	13,9	9 434	17,9	14,2	17,4
Transport, Logistique	6 879	5,1	5 265	10	5,9	11,8
Entretien, Réparation	8 431	6,3	3 394	6,5	6,6	8,1
Distribution	12 955	9,7	1 620	3,1	10	3,5
Services de proximité	13 782	10,3	2 165	4,1	10,9	3,2
Education, Formation	11 460	8,6	398	0,8	7,9	0,5
Santé, Action sociale	20 194	15,1	1 122	2,1	13	1,6
Culture, Loisirs	3 477	2,6	1 475	2,8	2,1	2,1
Administration publique	19 188	14,4	1 413	2,7	15,7	1,7
Total	133 601	100	52 618	100	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire lieu de travail.

Tab. 2 - Emploi des cadres par fonction en 2006

	Montpellier Agglomération		Agglomérations comparables
	Emploi	Poids dans l'ensemble de la fonction (%)	Poids dans l'ensemble de la fonction (%)
Conception, Recherche	6 441	79,4	74,5
Prestations intellectuelles	3 582	44	42,9
Bâtiment	385	3,3	3
Fabrication	2 006	22,6	14,6
Commerce inter-entreprises	1 927	27,6	31,5
Gestion	5 796	20,7	20,7
Transport, Logistique	804	6,6	5,9
Entretien, Réparation	331	2,8	3,2
Distribution	348	2,4	2,4
Services de proximité	174	1,1	0,9
Education, Formation	5 592	47,2	44,6
Santé, Action sociale	4 945	23,2	21,9
Culture, Loisirs	2 541	51,3	48,5
Administration publique	4 665	22,6	20,6
Total	39 537	21,2	19,1

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire lieu de travail.

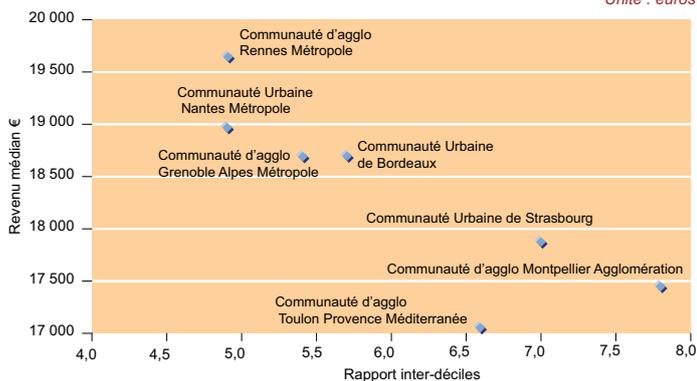
Des revenus modestes mais en progression

En 2007, la moitié de la population de Montpellier Agglomération vit dans un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à 17 444 euros (cf. encadré ci-dessous). Depuis 2005, la progression de ce revenu médian est de même amplitude que dans les agglomérations comparables (+ 6,7 %). Néanmoins, il reste relativement modeste. Certains facteurs peuvent expliquer ce niveau de revenu parmi lesquels une relativement faible proportion d'actifs dans la population totale, un taux de chômage élevé et une économie présente plus développée. D'autre part, le salaire horaire du secteur privé, avec 12,20 euros en moyenne, est inférieur à celui observé dans les agglomérations comparables.

En 2007, la dispersion des revenus est relativement plus importante dans Montpellier Agglomération que dans les agglomérations comparables (graph. 11). Les 10 % des ménages les plus pauvres disposent d'un revenu fiscal annuel inférieur à 4 763 euros et les 10 % les plus riches de plus de 36 975 euros. Les hauts revenus sont ainsi près de 8 fois plus élevés que les bas revenus. La part importante des bas revenus explique également que la proportion des ménages imposés de Montpellier Agglomération soit relativement basse, elle avoisine 61 %.

Graph. 11 - Revenus annuels médians par unité de consommation et écarts de revenus selon les territoires

Unité : euros



Source : INSEE - Revenus fiscaux localisés 2007

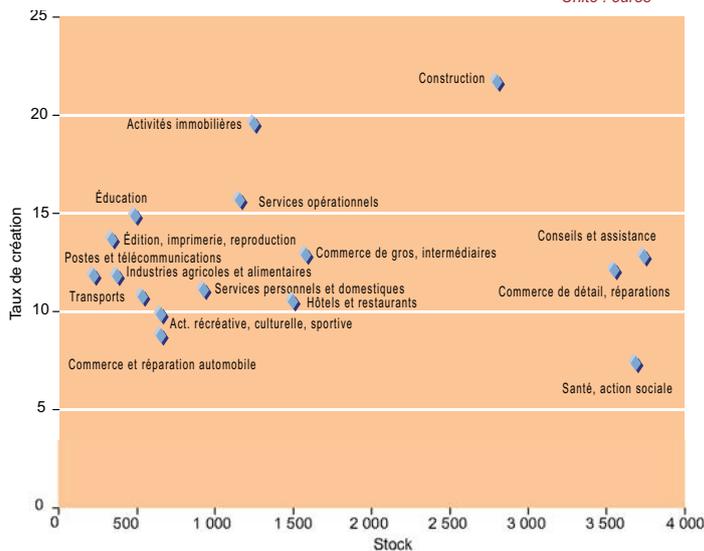
Des créations d'établissements de taille réduite

Le système productif de l'Agglomération de Montpellier est constitué de 24 600 établissements, au 1^{er} janvier 2006. Le secteur de la santé et de l'action sociale, celui du conseil et de l'assistance, ainsi que celui du commerce de détail et de la réparation comptent chacun environ 3 600 établissements. La part du secteur de la construction, qui compte 2 800 établissements, est proportionnellement plus importante dans l'Agglomération (11 %) que dans les territoires comparables (9 %).

Avec un taux de création de 13 %, le renouvellement du tissu productif de Montpellier Agglomération est légèrement plus dynamique que celui des agglomérations de référence où le taux de création est, en moyenne, de 12 %. Le secteur de la construction affiche le taux de création le plus élevé (22 %) suivi du secteur des activités immobilières (20 %) sous l'impulsion de la forte croissance démographique (graph. 12). Toutefois, dans 85 % des cas, ces créations d'entreprises génèrent un seul emploi au moment de la création, celui de l'entrepreneur. Cette proportion est de 78 % dans les agglomérations comparables.

Graph. 12 - Stocks d'établissements et taux de création d'entreprises selon les secteurs d'activité dans Montpellier Agglomération

Unité : euros



Source : INSEE - Répertoire Sirene

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Le revenu fiscal comprend les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage.

Le revenu fiscal est ventilé en quatre grandes catégories :

- les revenus salariaux ;
- les revenus des professions non salariées (bénéfices) ;
- les pensions, retraites et rentes ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu fiscal est exprimé suivant trois niveaux d'observation : l'unité de consommation (UC), le ménage, la personne.

Pour comparer le niveau de vie des ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par **unité de consommation** à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle utilisée retient la pondération suivante :

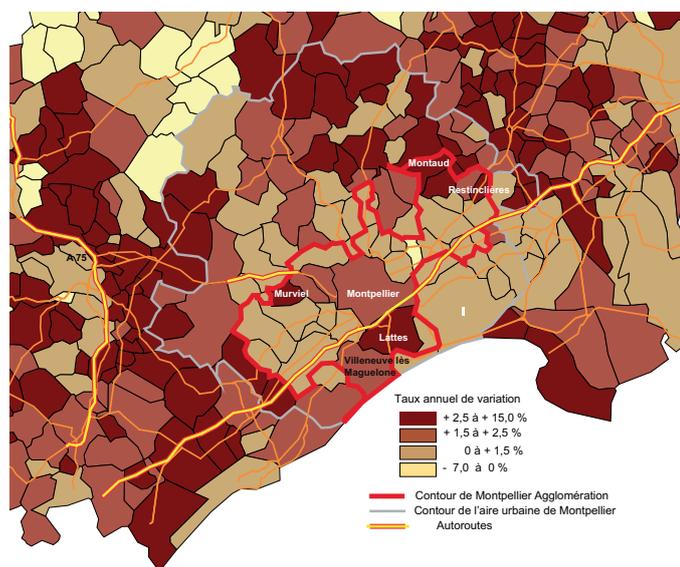
- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Organisation et dynamiques spatiales de Montpellier Agglomération

Une croissance démographique qui s'étend hors de l'agglomération

Au cours de la dernière période intercensitaire, la population de la ville de Montpellier a crû au rythme de + 1,6 % par an. La croissance démographique se ressent bien au-delà des frontières de l'agglomération (tab. 3). En effet, les communes de l'aire urbaine (hors agglomération) enregistrent, elles aussi, une forte croissance, notamment au nord et à l'est de Montpellier Agglomération. Les communes proches des limites ouest de l'aire urbaine et celles longeant l'autoroute A75 sont également très dynamiques (carte 1).

Carte 1 - Taux annuel de croissance démographique dans les communes de Montpellier Agglomération entre 1999 et 2006



© Insee - IGN 2010
Aire urbaine : contour 1999
Source : INSEE - Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

Exception faite de Montpellier, le nombre d'habitants des communes de l'agglomération a globalement augmenté de façon plus modérée (+ 1,3 % par an). Au sein du territoire communautaire, ce sont les communes du Littoral, Lattes, Villeneuve les Maguelonne ainsi que certaines communes assez éloignées de Montpellier telles que Montaud et Restinclières de Cadoule et Bérange qui ont les plus fortes croissances.

Tab. 3 - Évolution démographique entre 1999 et 2006 selon les différents espaces

	Population 1999	Population 2006	Taux annuel de variation
Agglomération	366 945	406 139	+ 1,5
Montpellier ville	225 511	251 634	+ 1,6
Périphérie	141 434	154 505	+ 1,3
Reste aire urbaine	92 527	103 696	+ 1,6

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire lieu de travail.

Dénominations territoriales

La commune de Montpellier est appelée **ville-centre**.

Le **Cœur d'Agglomération** également dénommé **1^{ère} couronne** correspond aux sept communes limitrophes de Montpellier.

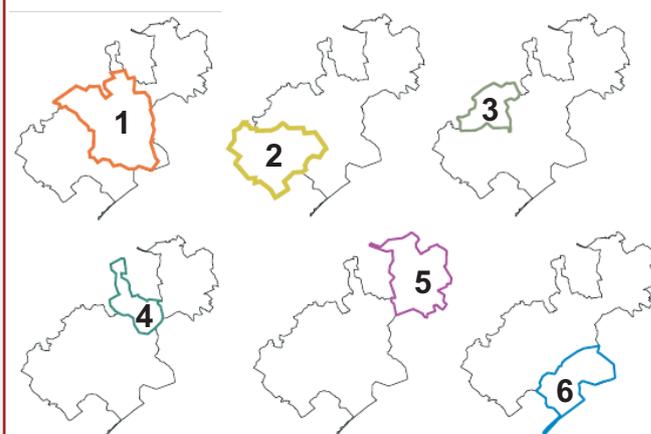
- Grabels
- Montferrier
- Clapiers
- Castelnau le Lez
- Lattes
- St Jean de Védas
- Juvignac

La **périphérie** est l'ensemble des communes de Montpellier Agglomération, hors Montpellier

Le **territoire communautaire** ou **espace communautaire** désigne l'ensemble des 31 communes de Montpellier Agglomération

Les six **secteurs** de Montpellier Agglomération

- Cœur d'agglomération (1)
- Plaine Ouest (2)
- Piémonts et Garrigues (3)
- Vallée du Lez (4)
- Cadoule et Bérange (5)
- Littoral (6)



A l'inverse, les communes de la première couronne de Montpellier enregistrent, quant à elles, une croissance plus modérée (+ 1 % par an). Contrairement à la décennie 90 où la croissance démographique concernait la première couronne autour de Montpellier, dans la période récente, l'étalement urbain s'est poursuivi en même temps que le regain démographique de la ville-centre.

Une population plus jeune dans Montpellier

Au cours de la dernière période intercensitaire, la population de l'Agglomération de Montpellier rajeunit. Mais ce rajeunissement masque en fait deux tendances territoriales opposées (carte 2). D'une part, la ville-centre qui,

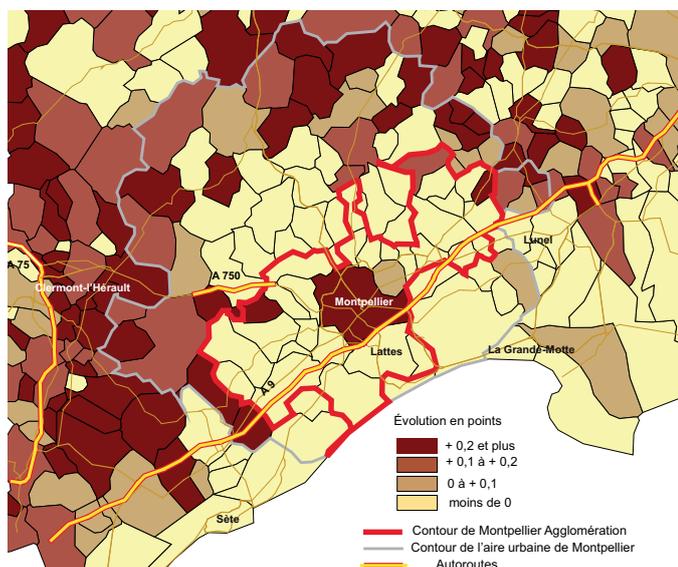
avec sa population étudiante, voit le nombre de moins de 20 ans progresser plus fortement que celui des plus de 60 ans (tab. 4). D'autre part, le reste de l'agglomération et de l'aire urbaine où la progression des moins de 20 ans est moins marquée.

Tab.4 - Indice de jeunesse et son évolution entre 1999 et 2006 selon les différents espaces

	Indice 1999	Indice 2006	Évolution (en point)
Agglomération	1,28	1,35	+ 0,07
Montpellier ville	1,14	1,38	+ 0,23
Périphérie	1,51	1,32	- 0,20
Reste aire urbaine	1,50	1,31	- 0,19
Département hors aire urbaine	0,78	0,82	+ 0,03

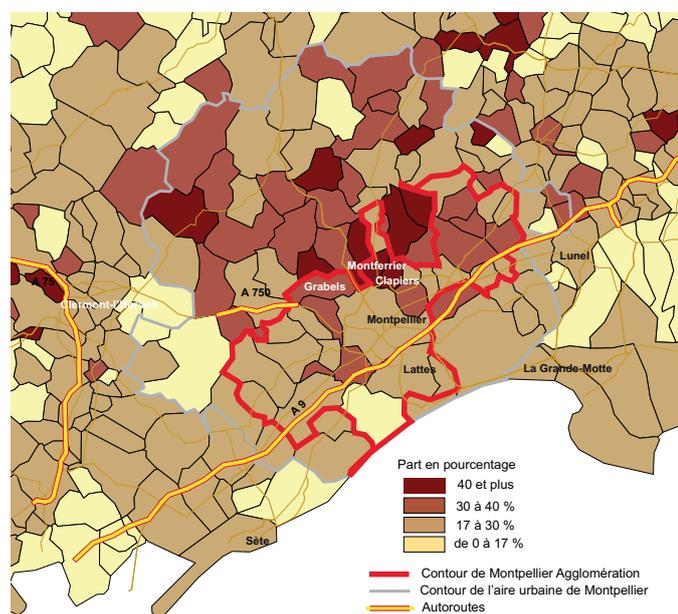
Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitations principales.

Carte 2 - Évolution de l'indice de jeunesse entre 1999 et 2006 dans les communes de Montpellier Agglomération



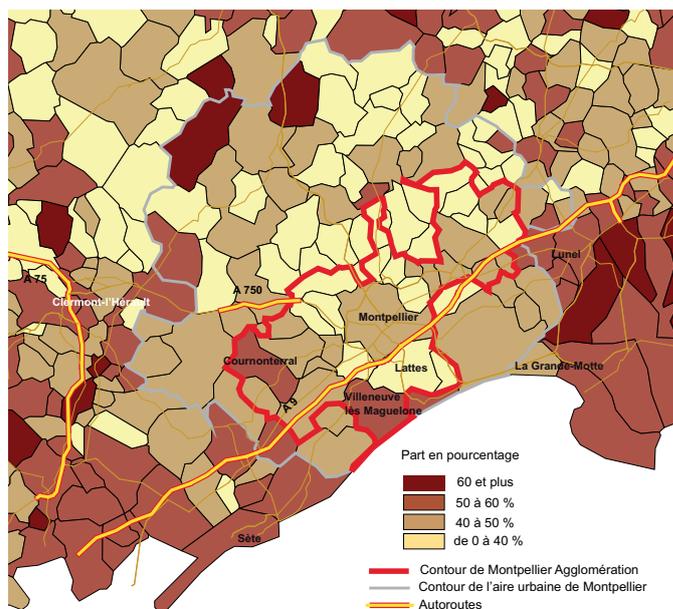
© Insee - IGN 2010
Indice de jeunesse : part des jeunes de moins de 20 ans rapporté à la part des plus de 60 ans
Aire urbaine : contour 1999
Source : INSEE - Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

Carte 3 - Part des cadres et professions intermédiaires dans les communes de Montpellier Agglomération



© Insee - IGN 2010
Aire urbaine : contour 1999
Source : INSEE - Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

Carte 4 - Part des ouvriers et employés dans les communes de Montpellier Agglomération



© Insee - IGN 2010
Source : INSEE - Recensements de population 1999 à 2006 exploitations principales

Des revenus plus élevés dans la proche périphérie résidentielle

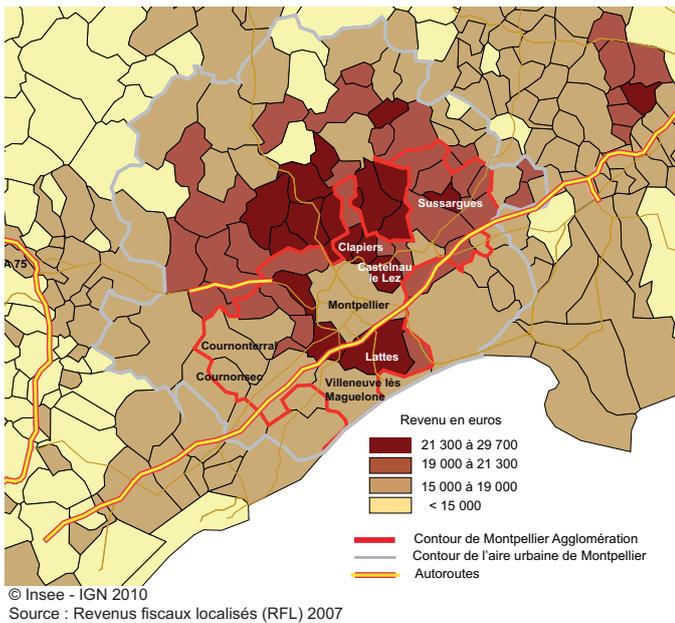
Les cadres et professions intermédiaires résident plus souvent dans le nord de l'agglomération, dans les communes résidentielles de la proche périphérie situées dans les secteurs Piémonts et Garrigues et Vallée du Lez (carte 3). Ce sont plus particulièrement les communes de Clapiers Montferrier sur Lez, Castelnau le Lez, et Grabels où la part des cadres et professions intermédiaires s'élève à plus de 55 %. Cette catégorie socioprofessionnelle est également présente au-delà de l'agglomération jusqu'à la limite nord de l'aire urbaine. Les ouvriers et les employés habitent plutôt en deuxième couronne de la ville, dans la Plaine Ouest. Ils sont majoritaires à Villeneuve les Maguelonne et Courmonterral (carte 4).

La distribution des revenus dans l'agglomération est à l'image de celle des catégories socio professionnelles. Le revenu fiscal médian est plus élevé dans les communes du cœur d'Agglomération telles que Montferrier sur Lez, Clapiers et Castelnau le Lez et dans celle de Sussargues dans le secteur Cadoule et Bérange (carte 5). A l'inverse, dans la ville-centre et au sein des communes de la Plaine Ouest, Cournonsec, Courmonterral, Villeneuve les Maguelonnes, le revenu fiscal médian est plus bas.

Des déplacements domicile-travail de plus en plus longs

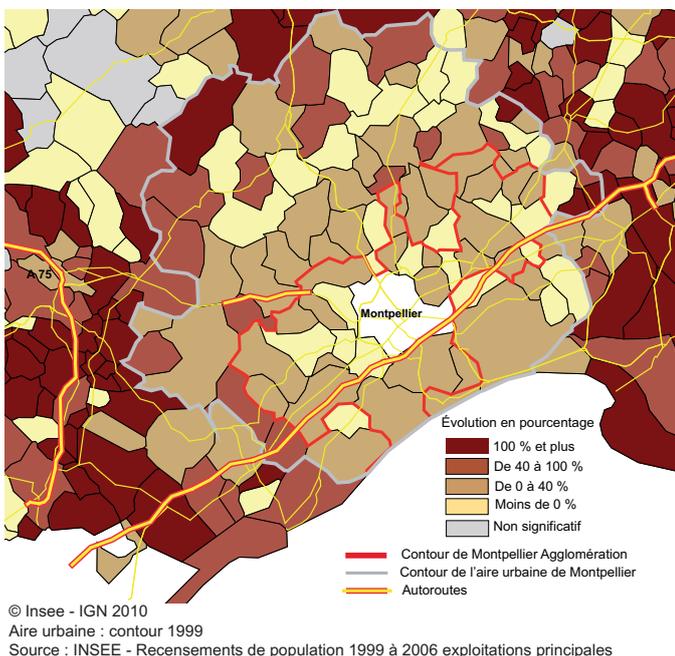
La répartition des emplois de Montpellier Agglomération est marquée par une forte concentration. En effet, 85 % des emplois sont concentrés dans les communes de Montpellier, Lattes, Castelnau le Lez, Saint Jean de Vedas et Pérols, alors que 74 % de la population y résident. Cette concentration entraîne un flux important de déplacements domicile-travail motorisés entre ces communes et les autres communes de l'agglomération.

Carte 5 - Revenu fiscal médian par unité de consommation dans les communes de Montpellier Agglomération



Parmi les 155 170 actifs occupés résidant sur le territoire communautaire, 70 500 quittent chaque jour la commune où ils vivent pour se rendre à leur travail dont 20 700 quittent l'Agglomération. Les «migrants alternants» ne sont, proportionnellement, pas plus nombreux qu'avant : en 2006, ils représentent 45 % des actifs ayant un emploi contre 46 % en 1999. En revanche, les trajets qu'ils accomplissent pour se rendre à leur travail sont plus longs. En 2006, ils travaillent dans une commune située en moyenne à 15 kilomètres à vol d'oiseau de leur domicile ; cette distance moyenne était de 14 kilomètres en 1999. En 2006, Montpellier compte 134 200 emplois dont plus de la moitié sont occupés par des personnes résidant dans la ville, 21 % dans l'agglomération et 12 % dans le reste de l'aire urbaine.

Carte 6 - Évolution des flux de déplacements domicile-travail en direction de Montpellier entre 1999 et 2006



Au sein de l'espace communautaire, les principaux flux de déplacements domicile-travail en direction de Montpellier ont pour origine : Lattes (3 100), Castelnau le Lez (2 800) et Saint Jean de Védas (1 600). Parmi les communes situées hors du territoire communautaire : 2 200 viennent de Mauguio, 1 850 de Saint Gély du Fesc, 1 300 de Frontignan.

L'attractivité des emplois de Montpellier se renforce au-delà des limites de l'aire urbaine

L'attractivité des emplois de la ville-centre se déploie au-delà des limites de l'aire urbaine (carte 6). Entre 1999 et 2006, la répartition spatiale du lieu de résidence des personnes occupant un emploi dans Montpellier s'est faite au profit des communes situées hors aire urbaine, en direction de l'est et de l'ouest et aux dépens des communes de l'aire urbaine. La part des individus travaillant dans la ville-centre et résidant sur le territoire communautaire est passée de 24 % à 21 % entre 1999 et 2006 (tab. 5 et carte 7).

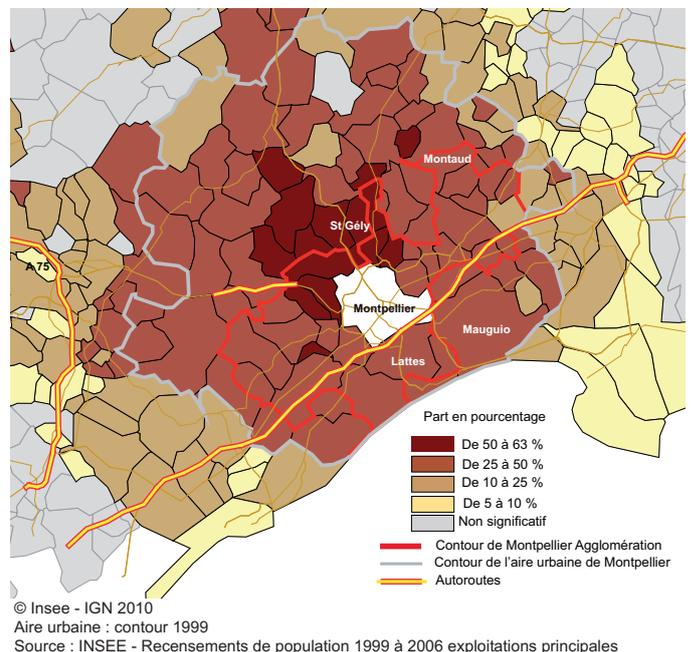
Pour l'ensemble des actifs travaillant à Montpellier, le lieu de résidence se situait en 1999 à 27 kilomètres en moyenne. En 2006, la distance moyenne est de 29 kilomètres.

Tab. 5 - Répartition du lieu de résidence des personnes occupant un emploi dans la ville de Montpellier

	1999	%	2006	%
Nombre d'emplois dans Montpellier	111 434		134 176	
Lieu de résidence				
Montpellier	56 613	50,8	69 424	51,7
Agglomération hors Montpellier	26 900	24,1	28 047	20,9
Aire urbaine hors agglomération	15 087	13,5	16 715	12,5
Reste du département	8 179	7,3	12 519	9,3
Région hors Hérault	3 184	2,9	5 484	4,1
Hors région	1 471	1,3	1 987	1,5

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire lieu de travail.

Carte 7 - Part des actifs occupant un emploi dans Montpellier dans l'ensemble des actifs résidents d'une commune en 2006



Sources et méthodes

Les déplacements domicile-travail

Source

Les données utilisées sont issues des fichiers de Déclarations annuelles de données sociales (DADS) de 2006. La DADS est un document administratif que doit remplir tout employeur des secteurs privé et semi-public ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année (les non-salariés et les agents de l'État ne font pas l'objet d'une déclaration). Ce document mentionne le lieu de résidence du salarié et l'adresse de son établissement de travail.

Méthode

Distance à vol d'oiseau d'un déplacement : longueur de la ligne joignant les chefs-lieux des communes (mairies) de départ et d'arrivée. Elle ne permet pas de mesurer les évolutions sur des déplacements de moins de deux kilomètres en moyenne, essentiellement intra-communales.

Le revenu fiscal des ménages

Source

Les revenus fiscaux localisés des ménages sont établis à partir des fichiers exhaustifs des déclarations de revenus des personnes physiques, de la taxe d'habitation et du fichier d'imposition des personnes physiques fournis à l'Insee par la Direction Générale des Impôts.

Méthode

Pour mesurer la dispersion des revenus, on utilise le rapport interdécile (D9/D1) du revenu fiscal par UC, qui établit le rapport entre les hauts revenus et les bas revenus. Le seuil des bas revenus correspond au 1^{er} décile (D1) : seules 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur. Le seuil des hauts revenus correspond au 9^e décile (D9) : seules 10% des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cette valeur.

La médiane du revenu fiscal par unité de consommation (ou revenu fiscal médian par UC) est la valeur qui partage l'ensemble des personnes en deux groupes de même taille : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur.

Pour en savoir plus

« La population de Montpellier Agglomération a triplé au cours des cinquante dernières années »

Repères Synthèse n° 2- mars 2010

Sophie Audric - Insee et Olivier Tasqué - Montpellier Agglomération

« La campagne et les villes-centres de plus en plus attractives en Languedoc-Roussillon »

Repères Synthèse n° 1 - janvier 2009

Sophie Audric - Insee Languedoc-Roussillon

« La population légale du Languedoc-Roussillon s'établit à 2 560 900 habitants au 1^{er} janvier 2007 »

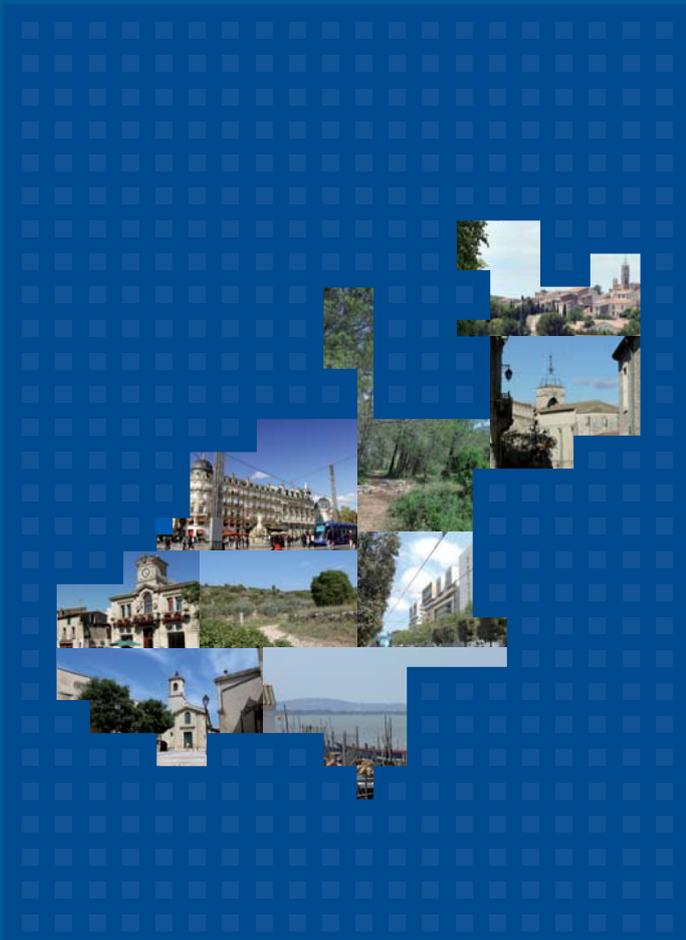
Repères Chiffres n° 1 - janvier 2010

Sophie Audric - Insee Languedoc-Roussillon

« Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation »

Insee Première n°1129 - mars 2007

Brigitte Baccaïni, François Sémécurbe, Gwenaëlle Thomas, pôle Analyse territoriale, Insee



Les chiffres clés

de Montpellier Agglomération



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2006

